

Thème 1 : Les principes démocratiques, les institutions de la République.

Leçons 2 : les lois, les règlements et les principes démocratiques (1)

**La loi** est un ensemble de textes qui parle des droits et des devoirs des citoyens. en Côte d'Ivoire, la loi est votée par **les députés**.

**Un règlement** est un ensemble de règles que les membres d'un groupe doivent suivre.

**Exercice d'application**

Ecris "vrai ou faux" dans chaque case

La loi :

- Est votée par les élèves
- Est votée par les députés
- Parle des guerres
- Parle des droits et des devoirs du citoyen

2) Colorie en vert la case de la bonne réponse.

Le règlement :

- Est un ensemble de poèmes
- Est un ensemble de règles
- Est voté par les élèves
- Organise l'école, la coopérative, la maison